

Transformation des légumes : réglementation

Déroulé

- Le CFPPA de Florac présentera les technologies de transformation des légumes en respectant la réglementation sur les produits végétaux :
- Présentation de la réglementation en vigueur (paquet hygiène, obligations réglementaires en fonction des modes de commercialisation, rôle des organismes de contrôle)
 - Présentation des règles sanitaires
 - Présentation de la réglementation sur le transport des denrées alimentaires
 - DLC-DDM
 - Traçabilité
 - Étiquetage des denrées alimentaires
 - Étude des technologies de transformation et de conservation
 - Étude du matériel de transformation

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 28/09/2018

Tarifs

Plus de renseignements

Nerea NGFOK
nerea-ngfok@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Portable : 07-82-75-81-26
Repas partagé

Dates, lieux et intervenants

29 nov 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac
30 nov 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))